

Conseillers en exercice :	23
Présents :	18
Pouvoirs :	4
Absents non représentés :	1

**DÉPARTEMENT
CALVADOS
ARRONDISSEMENT
CAEN
CANTON
TROARN**

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le 14/04/2026
ID : 014-211407127-20260408-04CM2026019-DE



Date de convocation du CM : 1^{er}/04/2026

**DÉLIBÉRATION
SÉANCE DU 08/04/2026**

04-CM-2026-019 – Commissions municipales - Détermination du nombre de membres

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-22,

Considérant les mesures à prendre par les conseils municipaux et les organes délibérants des EPCI à la suite du renouvellement général,

Considérant qu'il convient de déterminer les commissions municipales à mettre en place pour un bon fonctionnement de la commune,

Monsieur le Maire propose de créer les commissions suivantes avec le nombre de membres tel qu'indiqué :

Commissions municipales	TOTAL	Majorité	Nouveau Cap Troarn Bures	Pour vous Avec vous
1- Finances – Personnel - Administration Générale	8	6	1	1
2- Transition Ecologique - Urbanisme - Travaux	8	7	1	-
3- Vie Sociale	7	6	1	-
4- Evènements - Sport – Culture (ESC)	7	5	1	1
5- Communication	7	6	1	-
6- Education-Enfance-Jeunesse-Jumelage	7	5	1	1

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal par 22 voix, 21 pour, 1 abstention (Mme Loisel),

Article 1 : DÉCIDE de créer les commissions municipales telles que proposées ci-dessus

Article 2 : Ampliation de la présente délibération sera adressée à :

- Monsieur le Préfet.

Le Maire,





Didier LEFORT